

Courrier Fédéral

N° 497

du 23.07.16 au 02.09.16



Adresse du site
de la FTM-CGT
<http://www.ftm-cgt.fr>



Fédération
des Travailleurs
de la Métallurgie CGT

ISSN 0152-3082



■ EN DIRECT DU CEF

Compte rendu de la réunion du 12 juillet 2016

pages 2 à 8

C'est le dernier numéro du Courrier Fédéral hebdomadaire en noir et blanc.

Après sa période de congés, il reviendra avec de belles couleurs, en 24 pages.

Ce sera un rendez-vous mensuel.

Pour en savoir plus, lire l'article sur ce sujet, qui relate ce qui a été présenté au CEF, en fin de journal.

Courrier Fédéral

Fédération des Travailleurs
de la Métallurgie CGT
263 rue de Paris - case 433
93514 Montreuil cédex

Tél. 01.55.82.86.19
Fax : 01.55.82.86.53

<http://www.ftm-cgt.fr>
courriel : communication @ftm-cgt.fr

Directeur de publication : F. Sanchez
Rédactrice en chef : L. Buchheit
Rédactrice : M. Vergnot
Maquette : S. Bouzidi

Hebdomadaire,
Prix : 0,63 euro
Abonnement annuel :
29,61 euros

Commission paritaire
0418 S 06 474
Imprimé par nos soins



Lamia BEGIN
membre du Bureau fédéral



En direct du CEF

du 12 juillet 2016

En quatre mois, la mobilisation contre la loi travail n'a pas faibli : Douze manifestations nationales ont mobilisé des centaines de milliers de salariés. Un million trois cent mille personnes dans la rue le 14 juin dernier. Une votation citoyenne qui a recueilli un million de signatures. Le 5 juillet, plusieurs dizaines de milliers de personnes étaient dans la rue. Plusieurs militants ont fait l'objet de répressions répétées de détentions arbitraires. Cette répression n'entamera pas la détermination de la CGT au retrait de cette loi. Notre mouvement s'ancre dans la durée.

C'est le matraquage médiatique contre notre organisation

Alors même que l'intersyndicale n'est jamais citée. Fait à souligner : Il y a eu un rapprochement de la CFE-CGC qui s'oppose au projet de loi Travail. 67% de la population sont pour le retrait de ce projet de loi, dont 80% de jeunes de moins de 25 ans. Le gouvernement Valls est resté sourd. Par contre, aucun écho de notre interpellation sur les réactions de l'ONU et l'OIT, sur l'illégalité de l'inversion de la hiérarchie des normes et de la loi travail. Aucun média n'a relayé ces faits, excepté l'Humanité. Il y a quelques jours, les experts du Comité des Droits Economiques Sociaux et Culturels des Nations-Unies ont rendu un rapport accablant pour la France et son projet de Loi Travail. La journée du 5 juillet fut marquée, une fois de plus, par le déni de démocratie. Pour la 5ème fois depuis qu'il est Premier Ministre, Valls a recouru à l'article 49-3, déjà utilisé à trois reprises en 2015 sur le projet de loi Macron.

La CGT maintient la pression durant la période estivale

Sous diverses formes d'initiative et d'actions, telles des stands installés à certaines étapes du Tour de France, avec distribution de tracts et le recueil de nombreuses votations citoyennes, des opérations péages gratuit... Nous devons préparer la rentrée avec un temps fort dès le 15 septembre.

Ce gouvernement est aux abois

Comment ne pas faire le parallèle avec la politique d'austérité de Cameron en Grande Bretagne qui a conduit au Brexit ? Le couple Merkel/Hollande tente de maintenir, tant bien que mal, un front commun alors même qu'ils sont les artisans de l'Europe de l'austérité. Cette posture offre une opportunité au Front National, qui appelle de ses vœux un référendum sur la sortie ou non de la France de l'Union Européenne, en se servant de la plupart de nos revendications pour séduire des travailleurs qui se paupérisent, ancrés dans la précarité.

Les négociations sont en cours avec l'UIMM

Depuis le début, la FTM-CGT a initié et impulsé un travail avec l'ensemble des organisations syndicales de la branche. Ce travail s'est construit avec des propositions essentiellement développées par la CGT, créant pour la première fois depuis de nombreuses années des convergences avec les autres OS sur plusieurs points communs. Mais ce thème sera abordé en fin de matinée.

Nous fêtons les 80 ans des congés payés

Or cette année près d'un enfant sur trois, et un français sur deux ne partiront pas en vacances. Les inégalités se retrouvent aussi dans les aides

octroyées. En 2014, moins d'un quart des français ont reçu une aide de leur employeur ou de la CAF.

Les Comités d'Entreprise ont 70 ans

Si cette démocratisation dans la gestion des entreprises donne aux salariés des droits de participation et d'intervention dans l'économie de leur entreprise, en 2016 près de 50% des salariés n'ont toujours pas accès à un comité d'entreprise et sont, de facto, sans aucun recours économique, tout comme il existe une forte disparité de moyens parfois au sein d'un même groupe. Et pour les 50% qui ont un comité d'entreprise, le budget social n'étant pas obligatoire, il dépend du rapport de force. A l'occasion du 70ème anniversaire de la création des Comités d'Entreprise, la Fédération organisera le 23 novembre prochain une journée d'étude dans le patio de Montreuil ouverte à l'ensemble de nos syndiqués qu'ils soient élus ou non, et structures, avec un objectif de 250 participants. Le thème sera : «Les Comités d'Entreprises hier, aujourd'hui et de demain ?».

1000 visites de syndicats pour préparer le 41ème Congrès

Tous les membres du Comité Exécutif Fédéral et dirigeants de notre Fédération sont la clé de cette campagne, notamment par leur soutien au déploiement dans les territoires. Il n'y a pas de trêve estivale, l'heure est toujours à la lutte. Préparons ensemble une rentrée offensive. Débattons dès à présent des orientations pour construire notre plan de travail commun, et l'inscrire à l'ordre du jour de nos réunions d'été et des AG de rentrée.

Discussion **Christine Ciol.** J'interviendrai sur la formation. Depuis plusieurs mois, nous avons lancé des formations décentralisées, notamment une sur l'éco-CE en Corrèze ou un stage de direction syndicale à Toulouse. Ainsi, nous avons pu former notamment des ICT, des jeunes. Il y a cependant un problème dans la mesure où la plupart n'ont pas reçu la formation de premier niveau, sont sur des idées préconçues et ne savent pas comment fonctionne la CGT. Soyons vigilants sur l'accompagnement de ces camarades pour qu'ils aient accès à la formation d'accueil. Par ailleurs, du 26 au 30 septembre est prévu un stage de direction syndicale. Il est important d'avoir des inscriptions pour pouvoir le tenir.

Sylvain Werner. Nous avons organisé plusieurs opérations coup de poing en Alsace ces derniers temps et la votation a permis d'obtenir de bons résultats. On s'aperçoit au travers de cette votation que beaucoup nous soutiennent. Il y a aussi de la syndicalisation car les gens se retrouvent dans nos positions. Nous allons poursuivre avec les AG et la perspective d'action du 15 septembre.

Stéphane Lovisa. La question des formations en territoires est importante. L'Ufict le fait depuis 2012 et c'est apprécié. Nous avons beaucoup parlé des DSC ces derniers mois et c'est à prendre en compte dans les formations. Il faut aussi travailler la connaissance sur la convention collective. La communication entre nous est fondamentale et le revendicatif ne pourra être porté qu'avec des camarades qui connaissent la réalité du terrain. Lors du stage à Vénissieux les échanges autour de thématiques ont été appréciés car elles ont permis aux stagiaires d'avoir des discussions à partir de leur vécu, cela permet de maintenir le lien entre haut et le bas.

Amar Ladraa. Nous avons tenu des AG à Metz et Mulhouse qui ont permis de tirer des enseignements. Le constat est que c'est là où nous sommes organisés que l'on réussit le mieux à mobiliser. Les actions dans les zones industrielles ont permis d'élargir la mobilisation et y compris de gagner des arrêts de travail. Il y a une montée en puissance sur la votation. Le 28 juin s'est tenue une initiative à la SMART avec un rassemblement des métallos et le syndicat de l'automobile. Plus de 900 salariés ont signé la votation. La préparation de cette initiative a nécessité un important travail. Il a fallu, une semaine en amont, se réunir avec l'UD de Moselle, l'UL, les syndicats. Il y a eu des débats contradictoires car une telle action dans une zone industrielle doit être discutée collectivement. On connaît ce qui a été vécu à la Smart autour du chantage à l'emploi, la signature pour les salariés d'un avenant le couteau sous la gorge. C'est donc une entreprise emblématique où la majorité des salariés ont partagé la position des organisations syndicales en signant la votation. Autre élément intéressant : les entreprises où on a réussi à faire le lien entre action et syndicalisation. Des adhésions ont été réalisées à la Smart et chez Socodéc. Dès maintenant, il y a besoin de bien préparer cette rentrée qui n'est pas comme les autres et de réussir le 15 septembre. Cela se fait au travers de la préparation des AG de rentrée prévues fin août – début septembre. Par ailleurs, il faut également penser à désigner les délégués pour le congrès Ufict qui a lieu en décembre.

Taïeb Ayari. Dans le groupe Gifa, les NAO ont abouti et nous avons obtenu un échelon supplémentaire pour tous les salariés (soit 11 €), et deux paliers en augmentation individuelle pour la moitié du personnel. En outre, nous avons décroché une prime de 150 € et l'embauche de trois CDD. Concernant les TPE, la loi El Khomri aura un lourd impact pour les salariés qui y travaillent. Lors d'initiatives contre la loi, on a vu de nombreux salariés de ces entreprises nous rejoindre sur le temps de leur pause méridienne. La campagne TPE va nous mettre en capacité d'organiser des plans de travail, et notamment en direction des services de l'automobile. Désormais, les gens perçoivent différemment la CGT et nous font confiance car ils s'aperçoivent que les médias ne les informent pas correctement.

Jean-Pierre Méry. Il est vrai que la formation pose problème, mais c'est le retour de bâton d'une pratique où on faisait du syndiqué pour du syndiqué. Le problème est que c'est la même chose au niveau interprofessionnel. Des mandats sont aussi donnés sans qu'on connaisse les camarades. Il suffirait peut-être de décider dans un congrès de ne plus délivrer de mandat tant que les formations n'ont pas été faites. Concernant la loi travail, j'ai le sentiment que tous les camarades n'ont pas mesuré l'ampleur de cette régression qui rétablit l'esclavage à l'entreprise. Cette loi va opposer les salariés les uns aux autres au travers des référendums et renforcer les clivages entre les collègues. Ça va être d'une violence hors-norme. Cette rentrée doit être des plus offensives, avec une orientation et une ligne claire. Nous avons eu douze journées d'action, et au début on était tous ensemble, mais à un moment, à la CGT, il a semblé que chacun venait sur ses propres revendications. C'est le cas pour les cheminots qui ont obtenu ce qu'ils voulaient puis sont sortis. Tout ceci est un problème pour le rapport de force, car il faut que les fédérations se mettent ensemble dans un mouvement d'ampleur. Au travers des manifs nous avons gagné une élévation des consciences et la sympathie de l'opinion mais beaucoup attendent encore qu'on fasse grève pour eux. La CGT redonne espoir, mais attention il faut rester droit dans nos bottes car retrait de la loi travail ne veut pas dire aménagement de la loi travail. Il faut donc être très nombreux dans la rue le 15 septembre.

Nicolas Chartier. Concernant la formation, il y a aujourd'hui une concurrence entre les UL, les UD, FD qui devient insoutenable. On sait que c'est dû au fait que la formation fait rentrer de l'argent et il y a donc beaucoup de doublons. Nous avons aussi le problème de la réforme des prud'hommes au 1er août. Aujourd'hui au lieu d'un seul bureau de conciliation on passe à trois. Le salarié va donc être convoqué trois fois avant le jugement. La saisine est transformée en une requête ; un formulaire de 16 pages qui va le décourager, l'obligeant à prendre un avocat ou un conseiller juridique, ce qui va alourdir les demandes auprès des UL. Il faut aussi dès maintenant se préoccuper des nominations des conseillers prud'homaux de 2017. Par ailleurs, il y a l'action du 15 septembre, mais aussi le 14 septembre à Chambéry le procès de l'inspectrice du travail et du lanceur d'alerte. C'est aussi un moment fort et il y aura une manif devant le tribunal. En plus, le 17 septembre, Téfal fête ses 60 ans. Il y aura visite d'ateliers

et peut-être l'occasion d'organiser quelque chose sur le site de Rumilly.

Frédéric Sanchez. Il faut pouvoir tirer un bilan sur ce que nous avons réussi à faire bouger, et ce qu'on n'a pas réussi. Il y a des éléments très positifs dans ce mouvement social. On a réussi à donner l'image d'une CGT offensive, partagée par 60% de l'opinion publique. Mais en même temps, mesurons ce que nous n'avons pas réussi à faire bouger. Lors de l'état des lieux réalisé avec les fédérations et Philippe Martinez, où nous avons regardé le nombre de jours de grève par profession, on peut peut-être considérer que les cheminots n'étaient pas en phase. Mais je ne partage pas forcément, car ils étaient en même temps sur la loi travail. Ils ont 21 jours de grève qui leur seront retenus sur le mois de juillet. C'est une réalité. Et ça met y compris le syndicat en difficulté sur le fait que d'autres fédérations n'aient pas réussi à être dans le mouvement à la même hauteur que les cheminots. Et pour ce qui est de la métallurgie, j'aimerais avoir la connaissance du nombre de boîtes qui étaient en grève reconductible. J'en connais peu. Il faut donc mesurer les difficultés qu'on a sur le terrain pour appeler à des mouvements reconductibles. Il faut donc une réflexion de fond sur les formes d'action et la stratégie des luttes. On a péché sur le lien entre la fédération et nos outils en territoires, USTM-animations régionales, nos grands groupes et notamment les DSC. Des camarades n'ont parfois pas connaissance des tracts de la fédération... Les matériels ne sont pas entre les mains des militants et il n'y a pas de débat sur les propositions de la CGT. Ça nous renvoie à une réflexion de fond sur nos structurations en territoires. Est-ce que nos outils en territoires sont en phase avec le vécu sur le terrain ? Enfin, il faut aussi mesurer l'adversaire de classe que nous avons en face. Il y a le gouvernement, mais aussi le patronat. Celui qu'on va devoir affronter en septembre avec la négociation dans la branche, c'est le patronat de la métallurgie. Ce patronat fait aujourd'hui preuve d'acharnement envers les militants de la CGT et de ses dirigeants, à l'image de Miguel Sallès, convoqué à un entretien préalable à un éventuel licenciement. Notre expression envers le patronat doit donc être beaucoup plus offensive et agressive à l'égard du patronat, comme il l'est lui-même à l'égard de nos militants. C'est à intégrer à notre réflexion pour faire du 15 septembre un nouveau temps fort de mobilisation. Faudra-t-il un nouveau temps fort sur Paris ? Pourquoi pas, mais c'est compliqué de rééditer comme le 14 juin. Ne faut-il pas cibler cinq ou six capitales régionales ? C'est ce qui semblait émerger de la réunion avec les fédérations. La CE confédérale devrait trancher. La grosse difficulté dans la période a été la remontée des informations, ce qui crée un manque de lisibilité en termes de luttes et de victoires revendicatives. On a des succès salaires, égalité professionnelle, emploi et aux élections professionnelles, mais on n'est pas en capacité d'alimenter sur le fait que la CGT marque des points. Nous avons une visibilité réduite sur la syndicalisation et notamment des mobilisations chez les ICT qui ont pu participer à la votation. La mobilisation sur la loi travail a redonné une image positive de la CGT, mais cela ne saurait suffire. Pour la campagne TPE, la CFDT a un tour d'avance. Nous avons besoin de mettre le paquet en direction des TPE. Il faut des expressions sur ce qu'ils vivent. Ce sont eux les premiers concernés dans

la bataille pour la convention collective. Enfin, ne sous-estimons pas ce qu'il vient de se passer avec le Brexit. On ne peut pas aujourd'hui culpabiliser les travailleurs qui ont voté pour la sortie de l'Europe. Ils n'ont pas voté pour un rejet de l'Europe, mais une politique d'austérité à l'échelle européenne à l'égard des salariés. Si un tel référendum était organisé en France aujourd'hui, il est possible qu'il obtienne le même résultat. Avec la montée du populisme, la situation mérite une attention particulière. Sur ce point, il y a besoin d'une expression politique de la CGT.

Miguel Sallès. Actuellement le besoin de souffler se fait ressentir partout. J'ai apprécié la CGT qui se met en ordre de bataille, mais pas le fait que certains croyaient y voir le grand soir. 60% d'opinions favorables, mais on n'a pas 60% des gens dans la rue. Il faut donc réfléchir à ce qui n'a pas marché. Même si la communication a produit beaucoup, l'ensemble des militants ne s'en sont pas emparé. Chez Airbus Nantes, nous avons été dans l'action et répondu à toutes les journées d'action. Mais aller à une généralisation de l'action nécessite beaucoup plus d'efforts. Chez Airbus Saint-Nazaire des camarades cumulent quand même 20 jours de grève qui vont amputer les paies. A Nantes tous les militants ont ¼ de salaires en moins ce mois-ci. Comment faire plus ? Avant tout, il faudrait mieux communiquer car malheureusement beaucoup de gens n'ont pas encore compris ce qui est en jeu. Malgré cela, les actions continuent. Il y a sur le département la caravane des saisonniers. Le congrès Airbus Nantes est prévu en novembre. Nous avons des questions à nous poser car si nous avons 320 adhérents, ils ne sont pas tous sortis au moment des actions. L'AG des syndicats du groupe est prévue les 21 et 22 septembre en lien avec le congrès fédéral. Enfin, sur la répression syndicale, je suis concerné mais pas seulement. Sur le site de Nantes, il y a un entretien par jour d'un adhérent tous les jours depuis une semaine et demi, et ce sous des prétextes futiles. Enfin, une bonne nouvelle. Avec les bons résultats aux élections d'Airbus Hélicoptères La Courneuve, la CGT va garder sa représentativité.

Monique Garin. Le comité de gestion cogétise s'est tenu le 21 juin avec 18 personnes. Il nous a été remis les documents sur les règlements et les exercices clos avec le détail des arrivées de règlement en retard. Les règlements tardifs sont reversés au FNI qui pose la question aux syndicats de savoir s'ils veulent le récupérer. Nous avons demandé que cette problématique soit soumise à l'administrateur pour qu'on puisse en débattre, mais surtout on peut se poser la question de la meilleure utilisation des cotisations versées en retard et pourquoi ne pas en faire part au CCN. Pour l'année 2015, notre fédération a versé 55.055 FNI et 517.670 timbres mensuels. Pour 2016, on a 14.577 FNI et 55.521 timbres. Il y a un gros travail à faire y compris dans notre fédération sur les règlements en retard. Sur les pratiques, il est demandé de réaliser plus de déclarations par internet, surtout pour les gros syndicats. Il nous a été présentée la nouvelle version Cogétise et Cogitiel. Un gros travail de mise en place est à prévoir. Concernant les zéros réglés de notre fédération en 2015 (2015 ce sera la référence pour notre congrès), nous avons ciblé 27 syndicats. J'ai eu trois réponses avec un règlement effectué et deux autres en cours. En conclusion, il faut être vigilant sur

les règlements car le non-paiement pénalise la CGT. Pour ce qui est des nouvelles adhésions de la fédération depuis 2016, nous en sommes à 2 208.

Fabrice Lallement. La CGT a été très présente dans l'Isère pendant la mobilisation. Elle a multiplié les actions de terrain. Tout ceci a créé des liens avec d'autres syndicats, notamment SUD, les collectifs « On bloque tout » et « Nuit debout ». Nous avons été présents à l'invitation de François Rufin sur la convergence des luttes et participé à sortir de la méfiance respectueuse entre syndicats et ces nouveaux types d'organisation. Il y a maintenant une vraie reconnaissance de la CGT avec le fait qu'elle ait tenu bon au niveau national. L'UD de l'Isère a tenu une AG avec la volonté de maintenir des actions durant l'été. Dans l'USTM, il y a eu de nombreux débats sur le Brexit. C'est un vrai coup de tonnerre pour l'UE. Pour la rentrée, nous travaillons à un débat sur le thème : « peut-on changer l'Europe de l'intérieur ? » On doit aussi avoir des questions sur la CES et ses limites. Autre info. Chez Ecoplan (60 salariés), la mise en faillite a fait émerger un projet de Scop sérieux mais qui est remis en cause par une décision du tribunal de commerce qui préfère la vente avec suppression des emplois. Il y a une pétition en ligne pour soutenir le projet Scop.

Eric Robillot. Concernant les actions de la CGT, les militants ne sont pas à l'abri de personnes qui créent des altercations. Ne devrait-on pas mettre en place des dispositifs pour filmer et laisser des traces ? Il faut aussi des recours contre les personnes qui font des faux témoignages pour dissuader les gens à l'esprit collabo. Ne peut-on envisager une réunion avec le syndicat des avocats de France ? C'est aussi à faire remonter auprès des instances internationales... A-t-on réfléchi à une plateforme de financement en ligne ? Tout le monde n'a pas fait grève, et des cadres préfèrent verser à une caisse de grève.

David Boisset. Dans le Rhône, on a vu beaucoup de grèves par délégation où seul le délégué allait à la manif. Là où la CGT est active, il y a des AG et des distributions de tracts dans les entreprises mais les 3e collègues ne se sentent pas concernés. On a des résultats contrastés sur la votation. Sur les 20 000 syndiqués du Rhône, nous avons 10 000 votations. Nous avons tenu une AG de l'USTM avec une trentaine de camarades où il était question du dispositif conventionnel. On commence à parler du 15 septembre. A noter un résultat positif aux élections à Alstom Villeurbanne. Pour la première fois la CGT est présente au 3e collège.

Ludovic Bouvier. L'USTM du sud du département 59 a tenu son AG annuelle avec 144 camarades. Nous avons fait le point après quatre mois de luttes. Il faut dire que la loi travail est la prolongation des lois Macron et Rebsamen pour lesquelles on n'a rien fait. Et pourtant le 9 mars, on a 500 000 personnes dans les rues. Il a fallu attendre le 31 mars pour qu'il y ait une deuxième journée d'action. Et ici on repart avec la stratégie de 2010 et des journées sporadiques. Malgré tout, le 14 juin nous avons plus d'un million de personnes à Paris. Et malheureusement, la loi travail est passée. Il va donc falloir continuer la lutte, mais c'est la période estivale et il faut attendre le 15 septembre. Nous

avons décidé à l'AG d'une action le 8 septembre (avant d'avoir eu connaissance du 15). Il est probable que l'on décide de se caler sur le 15, mais il fallait anticiper et ne pas toujours attendre de se caler avec les réformistes, d'autant que c'est la CGT qui compose les 3/4 des cortèges des manifestants. Nous avons donc un problème sur la stratégie, et le 9 mars, il aurait fallu impulser autrement qu'en annonçant le 31 mars. Alors qu'on n'a pas gagné en 2003 et 2010 avec cette stratégie, on recommence. Il aurait été plus efficace d'appeler tout de suite à la reconductibilité. La délégation de pouvoir existe et quand la confédération impulse, c'est important. En conséquence, pour le 15 septembre si on arrive à faire une grande journée, il ne faudra pas un appel pour un mois plus tard. Je terminerai sur la note confédérale qui a été diffusée suite à la rencontre avec El Khomri le 17 juin. Je pense que ce n'est pas correct de la part de la confédération. Le discours a changé, on n'est plus sur le retrait mais l'aménagement de la loi. Et cela pose un problème car il aurait fallu que le discours reste indivisible. Ça ne nous a pas aidés dans les territoires. Mais maintenant la question ne se pose plus. Puisque la loi est passée, on est obligés d'être sur l'abrogation.

Michel Ducret. Entre le 9 et le 31 mars, la fédération avait appelé au 17 et 24 mars...

Catherine Besnier Delaunay. Le 5 juillet, notre UL a bloqué la zone industrielle à midi. Nous avons organisé une votation avec un barbecue et cela a permis de discuter avec beaucoup de salariés sur la loi El Khomri. Des votations sont aussi organisées sur les marchés. Concernant les NAO chez SNWM, les non-cadres ont eu une augmentation générale de 2,2% avec un plancher de 50 €, une enveloppe site de 0,7% qui sera traduite en primes et une augmentation individuelle de 2,8% pour les cadres.

Jean-Bernard Etchemendy. Durant les quatre mois d'action, il y a eu du positif avec l'image restaurée de la CGT, un million de manifestants le 14 juin à Paris. C'est rare, d'autant que toutes les confédérations n'appelaient pas. L'opinion publique soutient. Mais il y a quand même des points à corriger avec une inadéquation entre le nombre de grévistes et le nombre de manifestants. A la métallurgie, nous avons décidé de bloquer l'économie, mais on constate qu'on n'y est pas arrivé. Nous avons eu des expressions, et on s'est évertués à le faire dans les commissions paritaires. Nous avons le lien à faire avec la convention collective. L'UIMM Aquitaine nous a demandé ce que nous pensions des accords en territoires. On voit donc qu'il y a un risque à partir en ordre dispersé dans ces commissions paritaires car l'UIMM en joue. Il faut donc avoir des orientations communes. Autre point négatif, il est vrai qu'il y a quelques années de cela, nous avons des remontées d'informations impeccables. On a perdu de bons réflexes et c'est à consolider. La votation, c'est intéressant, mais ce n'est pas au niveau qu'on l'espérait. Je pense donc qu'en septembre, il faudra relancer l'idée de bloquer l'économie.



Alain HEBERT
membre du CEF



Consultation du CEF sur l'accord de mise en œuvre opérationnelle de la négociation de l'évolution du dispositif conventionnel

Le 9 septembre, nous rentrerons dans le vif du sujet de la négociation en profondeur d'un nouveau dispositif conventionnel pour tous les salariés de la métallurgie. Une négociation qui devrait durer au minimum 18 mois, avec une réunion tous les 15 jours sur l'ensemble des questions qui touchent la vie des salariés régie par nos 76 conventions collectives, nos 25 accords autonomes et 52 avenants, la CCN des ingénieurs et cadres et la CCN de la Sidérurgie. L'enjeu est majeur pour la vie quotidienne des salariés et l'attractivité de nos métiers : soit nous allons être en capacité d'élever le rapport de forces dans nos syndicats et nos territoires pour imposer tout ou partie de notre revendication d'une convention collective nationale pour tous les métallurgistes avec un haut niveau social, ...soit l'UIMM va être en capacité de nous porter de nouveaux coups pour aller vers de nouvelles régressions sociales. Tel est l'enjeu de ce chantier historique et inédit qui va s'ouvrir dans quelques semaines. Le débat d'aujourd'hui porte sur l'accord de mise en œuvre opérationnelle de la négociation. Notre délégation vous propose de le signer. Cet accord n'a pour objectif que d'organiser la négociation sur le fond. La question qui est posée à la direction fédérale c'est : est-ce que cet accord nous permet de rentrer dans le vif du sujet dans les meilleures conditions possibles ? Vous avez suivi les 5 séances de débat avec l'UIMM grâce à l'écho des négos que nous avons mis en place et étudié attentivement. J'insiste simplement sur quelques éléments. Comme vous le savez, la question d'un statut unique de haut niveau social pour tous les

métallos fait partie des gènes de notre fédération. De plus depuis plus d'un an, nous sommes dans une campagne nationale pour une CCN dans laquelle nous avons réalisé entre autres 33 journées d'études réunissant près de 1000 camarades. Bref dès le début de cette négociation, notre délégation a été de bout en bout force de propositions y compris avec la rédaction d'un accord cadre qui a été le support de nos interventions. Force de propositions qui nous a permis aussi de jouer notre rôle de première organisation syndicale de la branche en initiant, en portant jusqu'à la dernière minute de la négociation une intersyndicale quasi unanime autour de nos propositions. Cette stratégie offensive de notre fédération dans cette première négociation sur le dispositif conventionnel a permis de faire avancer cet accord notamment sur la place et le rôle de la branche. Sans développer, il n'est pas anodin, dans le contexte aujourd'hui de la bataille contre la loi El Khomri, d'obliger l'UIMM d'affirmer dans le préambule de cet accord de mise en œuvre opérationnel, le « rôle primordial et régulateur de la branche à travers notre dispositif conventionnel ». C'est le fruit de notre bataille dans cette négociation mais c'est aussi, sans aucun doute, un des résultats du mouvement social que nous menons depuis 4 mois et demi contre la loi travail. Outre cette question de fond, nous avons aussi fait avancer la question des moyens nécessaires pour mener à bien cette négociation. En effet, la dotation allouée aux organisations syndicales par l'accord de 2010 sur le dialogue social va, pendant la durée de la négociation, doubler passant de

20 000 à 40 000 euros. De plus, l'accord qui nous est proposé acte la tenue d'une réunion d'étape en mars-avril 2017 où sera fait un bilan y compris sur les moyens nécessaires, en particulier en territoires, pour poursuivre cette négociation. Certes nous n'avons pas obtenu tout ce que nous demandions dans notre projet, en particulier sur les moyens financiers mais nous ne lâchons rien et, comme d'ailleurs l'ensemble des autres organisations syndicales, la clause de revoyure que nous avons imposée nous semble importante pour nous permettre d'avancer sur cette question au cours des négociations à venir. Notre délégation en proposant majoritairement à la fédération de signer cet accord considère notre signature dans la situation actuelle comme un signe politique fort : c'est l'affirmation que nous voulons entrer de plain-pied dans cette négociation historique, porteur de la volonté de gagner de nouveaux droits et de nouveaux acquis sociaux au travers notre revendication d'une CCN pour tous les métallos. Cette signature nous confortera dans notre rôle de première organisation syndicale de la branche, moteur de l'intersyndicale à l'aube d'une négociation où le plus dur reste à faire. Pour conclure, la consultation de nos syndicats et USTM que nous avons lancée du 1er au 11 juillet est sans équivoque: 48 réponses, 45 pour la signature, 1 abstention et 2 contre. A partir du 9 septembre, nous rentrons dans le dur. Deux réunions par mois et nous commençons par :

- Socle commun (colonne vertébrale)
- Classifications

Pour amplifier notre campagne

nationale et nous mettre en position de faire grandir le rapport de forces dans les territoires et au niveau national, un dispositif est à mettre sur pieds qui nous pose plusieurs problématiques :

1 - Il nous faut booster l'implication de la direction fédérale dans la négociation : en particulier dans la construction de notre projet de convention collective nationale et la vie de nos collectifs fédéraux.

2 - La composition de nos délégations en veillant à ce que nous soyons en lien avec le terrain: membres des syndicats, USTM...

3 - Mettre en place un processus d'infos/consultation avec un rôle essentiel de nos USTM et animations régionales, un rôle de relais, d'explications sur les négociations.

4 - Multiplier en territoires les journées d'études.

5 - Profiter du Conseil national pour lancer notre prochain livret de vulgarisation de notre projet de CCN.

6 - Engager le débat sur la construction, le plus tôt possible de mobilisation autour de nos revendications :

- Mobilisation en territoires
- Mobilisation devant l'UIMM et pourquoi pas une grande manifestation nationale devant l'UIMM pour porter notre projet de CCN. »



Discussion

Christine Ciol. On a du mal à mobiliser sur la convention collective car le sujet a été trop longtemps délaissé. Le problème est aggravé par le fait que nombre de nos entreprises ont des conditions au-dessus des conventions et que par conséquent, des camarades ne se sentent pas concernés. Mais ce n'est pas toujours le cas, notamment par exemple sur l'ancienneté. Il faut donc expliquer pourquoi c'est essentiel de remettre le couvert, d'autant plus qu'avec la loi El Khomri ça va être brutal. Il faut donc faire preuve de pédagogie.

Ludovic Bouvier. Sur la communication, il faut se demander quel message on envoie à nos organisations. Le patronat veut ratiboiser nos acquis, or on a délaissé ces questions. Il serait bien que les syndicats fassent remonter les accords favorables pour servir de point d'appui. Au regard de la loi El Khomri, je ne suis pas sûr qu'il faille signer quoique ce soit. N'est-on pas déjà en train de reculer devant la loi El Khomri ? Il faut un travail d'explication sur le lien entre cette négociation et la loi El Khomri.

Nicolas Chartier. Il faudrait aussi considérer les conséquences d'une non-signature. 45 syndicats ont répondu qu'ils souhaitaient la signature. C'est à prendre en compte.

Amar Ladraa. Dans la période, nous avons besoin de réaffirmer le rôle et la place des conventions collectives.

Vincent Labrousse. Il faut être cohérent sur le déroulé de la négociation. La délégation a émis un avis que je partage et l'accord porte sur les modalités de la négociation. Il faut donc le signer.

Frédéric Sanchez. Il faut mesurer le rôle de la délégation CGT tout au long de cet accord.

Dans cette période de mobilisation contre la loi travail, on a été capable de travailler avec la CFDT et jouer notre rôle de première organisation syndicale de la branche. Avoir une fédération qui signe, c'est un geste fort qui peut être une aide y compris pour la confédération car la fédération est regardée dans toute la CGT. Les négociations au rythme d'une séance tous les quinze jours ne pourront pas être tenues par six camarades. Au-delà de la signature, il faudra adresser à l'UIMM un courrier qui explique les raisons de notre position. Ne laissons pas l'UIMM prendre l'initiative. Les journées d'études ont permis de pointer les enjeux. Il faudra construire les délégations en fonction des thèmes et y compris se faire assister sur des sujets techniques, à l'image de ce qu'ont fait les cheminots dans leurs négociations.

Christine Fage. La revendication d'une convention collective nationale est portée depuis longtemps. En Corrèze, la journée d'étude a été très bien reçue. L'UIMM dit être attachée au rôle des branches alors que la loi El Khomri les remet en cause. Je suis pour la signature, car en plus si on ne signe pas, on laisse la porte ouverte aux autres.

Boris Plazzi. Le projet de convention collective nationale n'a pas été délaissé. Il y a eu un travail de réappropriation, mais on a eu du mal à le faire vivre. La fédération a milité pour que la négociation soit organisée avec une logique qui puisse favoriser l'intervention des salariés. Cette question a été présente dès le début. C'est un fait qu'on a réussi à faire bouger les lignes à plusieurs reprises. Cette négociation réaffirme le rôle de la branche. Elle débutera en septembre. Il faut encourager les syndicats qui ont pris le temps de donner leur avis. 48 réponses, c'est deux fois plus que lors des consultations sur d'autres accords.

David Meyer. La bataille de la fédération sur une convention collective nationale ne date pas de ces dernières années, mais de 1919. Ce qui a été fait récemment est un travail de réappropriation pour aller vers le mieux-disant. Mais ce travail n'est pas encore à la hauteur des enjeux. Il faut noter aussi que nous ne sommes pas présents partout et que parfois on a négocié pour les déserts syndicaux. La branche métallurgie compte 1,4 million de salariés avec un champ qui va de la bijouterie au machinisme agricole. Tous ces champs ont des conventions spécifiques. L'UIMM a une volonté expansionniste et veut garder sa légitimité de branche. Ne pas signer serait entrer par la petite porte des négociations et peut-on se le permettre sur le point bloquant des moyens ? Concernant l'organisation des réunions, nous avons des thématiques alternées qui nous laisseront le temps de travailler collectivement, d'élargir le groupe de négociation. Dans la méthodologie, nous avons été force de propositions avec les autres organisations syndicales puis avec l'UIMM. Nous allons continuer en ce sens.

Stéphane Lovisa. Le capital arrive à un niveau de contradiction tel qu'il mange ses PME. Il nous faut donc réaffirmer le rôle de la branche pour diminuer le dumping social. Entrons par la grande porte de la négociation. La négociation nous a permis de rencontrer les autres syndi-

cats de la branche et de vérifier que la fédération CFDT était en désaccord avec la position de sa confédération sur la loi Travail...

Jean-Pierre Mery. La convention collective est le dernier rempart, je ne pense pas qu'il soit utile de donner une signature qui plus tard pourrait nous engager dans de mauvais accords...

Christine Ciol. Je pense qu'il faut signer car il n'est ici question que du mode opératoire de la négociation.

Alain Hébert. Depuis un an et demi qu'on mène le débat nous avons progressé. Le CEF doit seulement se prononcer aujourd'hui sur l'accord de mise en œuvre de la négociation et qui porte sur les conditions de la négociation. Depuis un siècle, nous revendiquons une CCN. Pourquoi se priver d'entrer dans cette négociation par la grande porte ? Nous allons tenter de maintenir la dynamique mise en œuvre avec l'intersyndicale et faire le pari de maintenir un rapport de forces favorable.

Décision

La signature de l'accord est adoptée à l'unanimité moins trois abstentions.

Présentation de la nouvelle formule du mensuel fédéral

Marie Vergnol et Bruno Troulet ont présenté la nouvelle formule du Mensuel fédéral appelé « Le Mensuel des Métallurgistes ». Cette nouvelle formule, issue d'une décision du Congrès du Mans a fait l'objet d'une consultation qui a recueilli 275 réponses. Il ressort un attachement au Courrier Fédéral, mais aussi une lecture aléatoire selon qu'on est dans un grand ou un petit syndicat. Le support actuel, en noir et blanc était considéré comme vieillissant. Il était en outre confronté à des problèmes de tarifs postaux qui se sont accrus et de réactivité. Il a donc été proposé une refonte avec une formule mensuelle et des rubriques qui ont été travaillées par le collectif. La formule est désormais en couleur. La Une est une photo pleine page avec un ou deux sujets importants mis en avant. En page 3, figure l'édito, puis une double sur l'actu sociale, une page culture, un dossier du mois, une page histoire, une page pour l'international, une page économie, une sur l'industrie, une sur la politique revendicative, la vie au travail, une sur les territoires, un grand entretien, une page sur le spécifique. Il ne s'agit pas d'un catalogue, mais d'un journal qui coordonne l'activité, le tout étant centré sur la métallurgie. C'est ambitieux, un comité de rédaction est constitué et travaille la complémentarité Web – Papier. Le CEF a apprécié la maquette de la formule proposée. Des

interrogations sont venues sur la capacité à se passer de la publicité, mais qui se heurtent à des engagements pris ou des réalités financières. Il est rappelé que les annonceurs ne peuvent influencer ou exercer des pressions sur la ligne éditoriale du journal.



Projet de la maquette

Synthèse de la journée

Lamia Bégin conclut la séance en indiquant que les négociations avec l'UIMM nécessiteront de mettre en place des dispositifs de diffusion des infos et de consultation. Elles pourront s'articuler avec les négociations en territoires sur les minima. Il faudra par ailleurs engager le rapport de forces sur les territoires ou en montant à Paris. Les animateurs territoriaux, USTM devront s'y impliquer avec éventuellement des réunions téléphonées. Le conseil national

d'octobre fera le point sur les négociations et définira une stratégie d'action. Il s'agit d'intégrer les salariés au processus de débat et d'actions. On maintient donc la pression pendant la période estivale. La votation citoyenne se poursuit et les membres du CEF préparent la rentrée en intégrant toutes les AG dans leurs agendas avec aussi, la perspective de la journée nationale d'action à l'appel de l'intersyndicale, le 15 septembre 2016.